

RENTREE SCOLAIRE 2016

Ecole André Breton - Tinchebray

TINCHEBRAY BOCAGE

Chers parents,

Comme chaque année et à la même période, la Communauté de communes prépare activement la rentrée 2016-2017. Depuis la mise en place de la réforme, la collectivité s'emploie à proposer des services d'accueil de qualité pour les enfants sur les temps du matin, du midi et du soir.

Cette année a été marquée par la mise en place des ALP "Accueil de Loisirs Périscolaire" et l'organisation de la formation du BAFA "Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur" pour le personnel encadrant.

Dans la continuité d'une démarche de qualité, à la rentrée prochaine la Cuisine Unique de Proximité à St Cornier des Landes proposera des repas composés de produits bruts, frais et travaillés sur place, respectant la saisonnalité et privilégiant les produits issus de notre territoire. Les repas seront livrés en liaison chaude sur les sites scolaires et les centres de loisirs.

Egalement, dans un souci d'harmonisation des temps périscolaires, la collectivité reprend la gestion du centre de loisirs le mercredi après-midi sur le site de Chanu avec un service de navette sur les communes de St Pierre d'Entremont, Montsecret et Frênes.

En concertation avec le conseil d'école, un ALP «Accueil de Loisirs Périscolaire» sera mis en place à la rentrée.

Une réunion d'information sur le déroulement de l'ALP est prévue le Mardi 5 Juillet à 20h30 dans les locaux de l'école.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne rentrée 2016-2017.

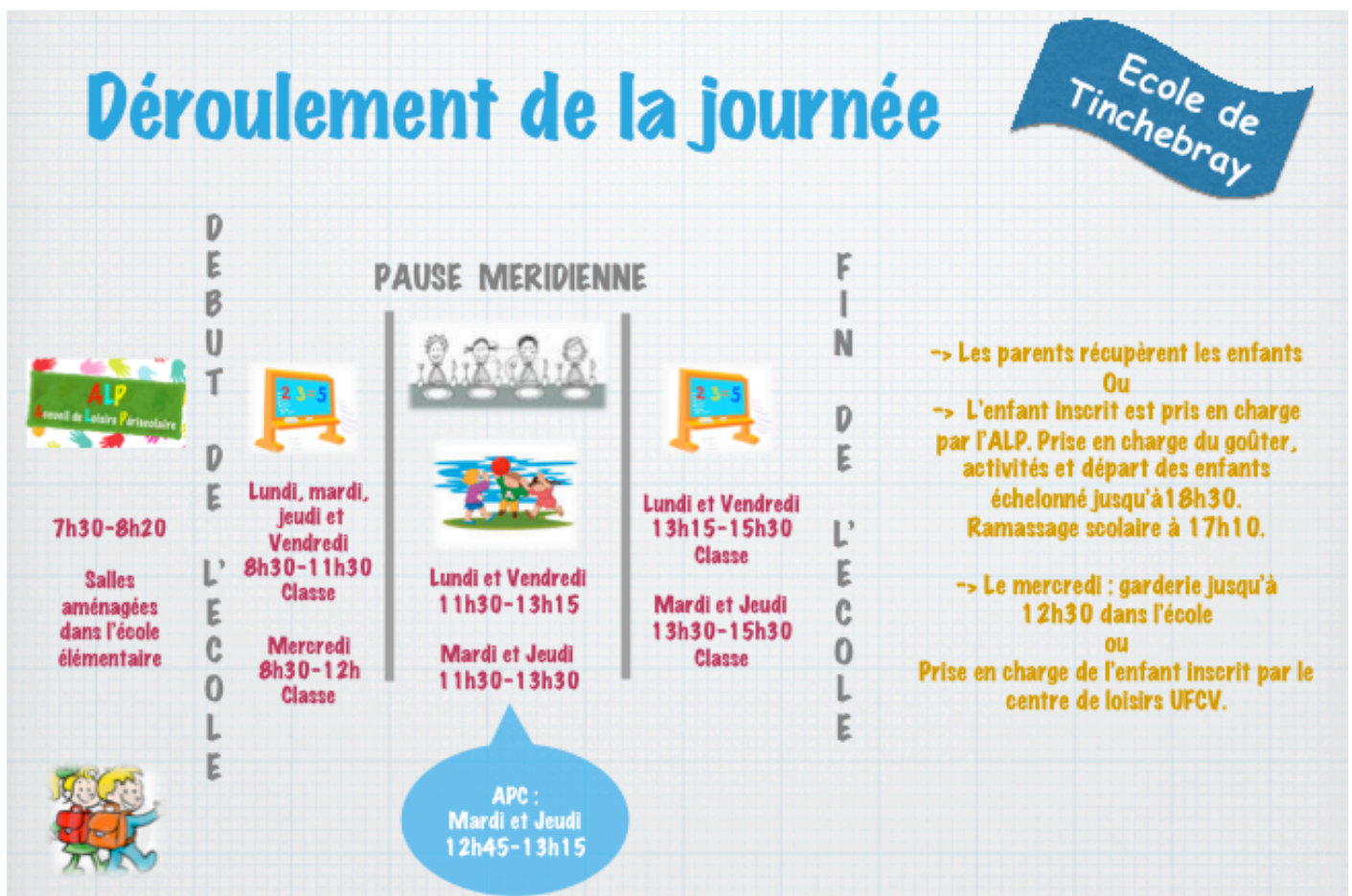
Bien fidèlement,

Jérôme NURY,

Président de la Communauté de communes du canton de Tinchebray

Gilles LEMARECHAL et Maxime GUILMIN

Vice-Présidents chargés des affaires scolaires et périscolaires



Communauté de communes du canton de Tinchebray

FICHE SITE SCOLAIRE DE TINCHEBRAY

1- Les services :

-> L'ALP « Accueil de Loisirs Périscolaire » :

-Accueil déclaré auprès des services de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) avec la mise en place d'un Projet Educatif, d'un Projet Pédagogique et d'un programme d'animation.

-La remise de la fiche de renseignements avec l'ensemble des informations est obligatoire avant l'accueil de l'enfant.

-Cette structure est dirigée par une équipe d'animation composée d'une directrice, d'une adjointe et d'animatrices diplômées du BAFA ou équivalence.

-Le taux d'encadrement est d'un adulte pour 14 enfants, ceci nécessite une inscription préalable en renseignant le bon de réservation et ou par mail (voir règlement intérieur, consultable sur le site de la Cdc du canton de Tinchebray).

L'accueil du matin et du soir : Les animateurs accueillent les enfants inscrits de 7h30 à 8h20 et de 15h30 à 18h30 tous les jours d'école dans les salles périscolaires aménagées dans l'école élémentaire. Cet espace est aménagé en "coins jeux" pour que les enfants puissent évoluer librement entre les différents espaces. Les enfants choisissent entre participer à un atelier proposé par un animateur ou naviguer dans les espaces jeux. Les enfants sont associés à la vie collective : préparation du goûter, rangement des jeux...

-> **La pause méridienne avec le service de restauration** : Dès 11h30, les enfants inscrits au service restauration sont pris en charge par les animateurs jusqu'à 13h20. Une récréation est proposée avant de passer à table. Un temps d'hygiène est instauré avant de se restaurer. Le repas pris, les petits sont invités à faire un temps calme et à se préparer à la sieste. Les plus grands profitent d'une récréation jusqu'à 13h20.

-> **Le mercredi** : Le centre de loisirs de la Cdc sur Tinchebray propose une prise en charge avec restauration et encadrement jusqu'à 18h15.

Pour tout renseignement et réservation : 02 33 64 02 54

-> **Le ramassage scolaire** du soir passe à 17h10 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pour le ramassage du mercredi midi prendre contact avec le Conseil départemental de l'Orne.

2- Les tarifs

ALP : Accueil de Loisirs Périscolaire Matin ou soir	Le tarif de base est fixé à 1,05€. Une minoration sera appliquée selon le Quotient Familial : QF<500 : 0,95€ ; QF entre 501 et 1000 : 1€.
Pénalité de retard	10€ le ¼ d'heure
Repas	3,30€ par enfant

3- La restauration collective :

La Cdc met en place une Cuisine Unique de Proximité sur St Cornier des Landes pour les écoles et les centres de loisirs. Les agents de production, encadrés par un chef cuisinier, travailleront des menus composés de produits bruts, frais, locaux et de saison afin de proposer des repas de qualité.

Les élémentaires se restaurent au collège Albert Camus.

Les menus sont consultables sur le site de la Communauté de communes du canton de Tinchebray à partir du Lundi 29 Août 2016.

Rappel des coordonnées :

- Inscription, désistement pour l'accueil périscolaire et la restauration, facturation des services
- Directrice de l'ALP - Aurore HELIE – 06 22 94 29 92 – a.helie@tinchebray.fr

- Service scolaire et périscolaire - Aurélie BLOUET - 06 14 04 17 43 - a.blouet@tinchebray.fr

Tous les documents sont consultables sur le site de Communauté de communes du canton de Tinchebray.